



Comité national SEPA

Au cours de la réunion du 10 juin 2011, le Comité national SEPA a examiné l'état d'avancement de la migration SEPA en France en regard des dates butoirs européennes de fin de migration en cours d'adoption par le Conseil et le Parlement européen.

Le Comité a constaté qu'environ 16 % des virements en France sont effectués au format SEPA alors que l'achèvement de la migration devrait intervenir à l'horizon 2013. La migration française est tirée par la montée en puissance des administrations qui sera entièrement terminée en 2012, sphère sociale incluse. En revanche, la migration des entreprises demeure très en retrait et nécessite dès à présent une prise de conscience collective. Le Comité national SEPA appelle les entreprises à intensifier leurs efforts pour respecter les dates butoirs européennes et met en place un plan de communication à leur intention, avec la tenue d'un colloque le 9 novembre 2011.

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

Présidence de la BCE

Lors du Conseil européen du 24 juin 2011, les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne ont nommé Mario Draghi, président de la Banque centrale européenne, en remplacement de Jean-Claude Trichet, à compter du 1^{er} novembre 2011.

Renforcement des droits des consommateurs européens

Le Parlement européen a adopté le 23 juin 2011 la nouvelle directive européenne sur les droits des consommateurs. Les 10 principales dispositions concernent notamment la suppression des frais et redevances cachés sur Internet, la transparence accrue des prix, un délai de rétraction de 14 jours au lieu de 7 jours actuellement, un formulaire de rétraction valable sur tout le territoire de l'Union, la suppression des suppléments facturés pour l'usage de cartes de crédit et de lignes téléphoniques spéciales. Le texte devra être transposé dans les droits nationaux avant la fin de l'année 2013.

Relations banques-clients

La Fédération bancaire française (FBF) a présenté deux nouvelles mesures visant à améliorer les relations des banques avec leurs clients « particuliers » dans le cadre des dispositions annoncées à la suite du rapport Pauget-Constans. Dès le 1^{er} juillet 2011, le total des frais bancaires ainsi que le plafond de l'autorisation de découvert figureront sur les relevés de compte. Une version aménagée de la gamme de moyens de paiement alternatifs au chèque sera proposée aux clientèles les plus fragiles intégrant de nouveaux services. Les frais d'incidents seront plafonnés de même que le nombre d'incidents par jour et/ou par mois pour éviter des effets cumulatifs excessifs et un système d'alertes sur le niveau du solde du compte sera mis en place.

Dossier législatif

1 - Guyane et Martinique

L'Assemblée nationale a modifié en première lecture les 28 et 29 juin 2011 :

- le projet de loi organique relatif aux collectivités régies par l'article 73 de la Constitution ;
- le projet de loi relatif aux collectivités territoriales de Guyane et de Martinique.

Les textes définitifs seront adoptés par une commission mixte parlementaire.

2 – logement outre-mer

- la loi n° 2011-725 du 23 juin 2011 portant dispositions particulières relatives aux quartiers d'habitat informel et à la lutte contre l'habitat indigne dans les départements et régions d'outre-mer a été publiée au Journal Officiel de la République du 26 juin 2011.
- l'Assemblée nationale a adopté le 10 juin 2011 un amendement gouvernemental au Projet de loi de finances rectificative pour 2011 établissant un plafonnement spécifique pour les investissements en logement social outre-mer, les exonérant du « coup de rabot » sur les avantages fiscaux.

Publications

1 – Banque de France

Le rapport annuel 2010 et la Lettre introductive sont disponibles en téléchargement sur :

<http://www.banque-france.fr/fr/publications/revues/rapport-banque-de-france/htm/rapport-annuel-2010-banque-de-france.asp>

2 - Observatoire de l'épargne réglementée

Le rapport 2010 est disponible en téléchargement sur :

<http://www.banque-france.fr/fr/instit/observatoire/observatoire-epargne-reglementee.htm>

Publications IEDOM

A l'occasion de la sortie des rapports annuels de l'IEDOM et de l'IEOM au titre de l'exercice 2010, M. Nicolas de Seze, directeur général des Instituts a présenté une synthèse des principales évolutions des économies ultramarines ainsi que la conjoncture outre-mer au premier trimestre 2011 lors d'une conférence de presse organisée le 28 juin 2011 au siège des Instituts d'émission à Paris.

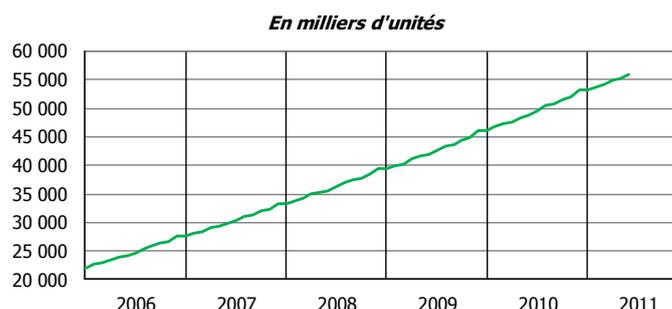
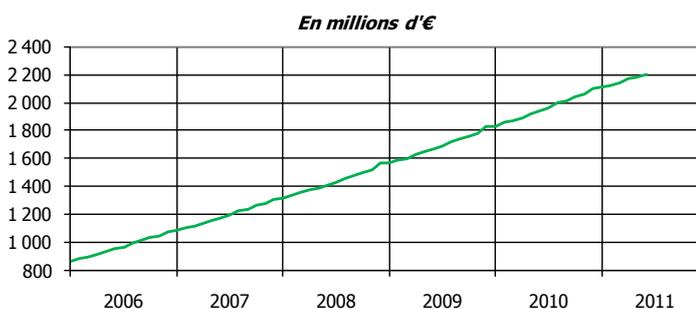
Le rapport annuel et les monographies géographiques de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique, de La Réunion, de Mayotte et de Saint-Pierre-et-Miquelon sont disponibles sur notre site Internet www.iedom.fr. Celles relatives à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin seront diffusées en septembre 2011.

ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

L'IEDOM, agissant au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France, met en circulation dans les départements d'outre-mer les **billets** qui ont cours dans la zone euro. Au 30 juin 2010, l'agence de la Guyane a délivré en cumul depuis l'introduction de l'euro, 55,8 millions de billets pour une valeur totale de 2 206,3 M€ soit une hausse de 13,9 % sur un an (contre + 16,4 % à fin juin 2010). Les billets de 20€ représentent 47,6 % du total en volume, alors qu'ils ne représentent que 24,1 % du total en valeur. Inversement, les billets de 100€ représentent 38,0 % de la valeur totale mais 15,0 % du volume total.

Agissant pour le compte du Trésor public, l'IEDOM assure également l'émission de **pièces métalliques** en euros. Au 30 juin 2010, l'émission nette cumulée de pièces en euro s'élevait à 52,8 millions d'unités pour une valeur de 8,6 M€, soit une augmentation de 9,6 % sur un an (contre + 6,9 % à fin juin 2010). Les pièces de 1 et 2 centimes dont le taux de retour est très faible représentent 51,9 % du total en volume, alors qu'elles ne représentent que 4,6 % de la valeur. Inversement, les pièces de 2€ qui ne représentent que 3,3 % du volume total représentent 40,4 % de la valeur totale.

Emissions nettes cumulées de billets



Source: IEDOM

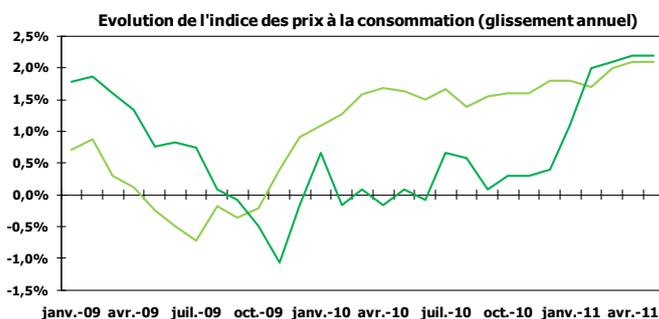
BREVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

Prix à la consommation

En mai 2011, l'indice des prix à la consommation est en légère hausse sur le mois (+ 0,2 %), porté par le poste énergie (+ 1,9 %). Les prix de l'alimentation sont cependant en recul pour le deuxième mois consécutif (- 0,3 %).

Sur un an, l'inflation poursuit sa hausse (+ 2,4 % contre + 2,2 % en avril 2011). Cette tendance s'explique par la progression des prix de l'énergie (+ 18,9 %, en raison des nombreuses réévaluations des prix administrés des carburants sur les derniers mois). Les prix des services sont également en hausse (+ 2,0 %), alors que le poste « produits manufacturés » demeure sur sa tendance baissière (- 0,7 %).

Le rythme de progression en glissement annuel a dépassé depuis février 2011 celui de la France entière (+ 2,0 % au mois de mai). En revanche, l'inflation guyanaise reste en-deçà des taux atteints dans les autres DOM : + 3,4 % à la Guadeloupe sur un an, + 3,3 % à la Martinique et + 2,8 % à la Réunion. La hausse des prix des produits frais et des services notamment, est plus importante en Guyane que dans les Antilles, mais les prix des produits pétroliers augmentent moins vite en Guyane que dans les Antilles.



Indice avec tabac.
Source: INSEE

Carburants

L'arrêté préfectoral n°1131 du 29 juin 2011 fixe, à compter du 1^{er} juillet, le prix de vente au détail des carburants à 1,64 € / litre pour l'essence (soit une baisse de 1 centime) et 1,49 € / litre pour le gazole (soit une hausse de 6 centimes).

Différents facteurs expliquent ces évolutions : une baisse du prix de l'essence sur les marchés pétroliers (- 4,6 % entre mai et juin 2011) mais une hausse du prix du gazole (+ 3,4 % sur la même période). Le prix du fret des produits pétroliers diminue quant à lui de 22,9 % sur le mois. Enfin, la taxe spéciale de consommation sur les carburants a augmenté de 4 et 5 respectivement centimes sur l'essence et le gazole.

Collectivité unique

Le Président de la République M.SARKOZY a annoncé que la première élection des conseillers territoriaux de la future collectivité unique se tiendrait en 2014, alors que la date de fin 2012 était précédemment évoquée. L'élection des premiers conseillers guyanais se tiendra parallèlement à celle des conseillers territoriaux métropolitains. Un choix similaire a été fait pour la collectivité unique martiniquaise. La loi instituant les deux collectivités uniques a été votée le 29 juin 2011 à l'Assemblée Nationale.

Entreprenariat

L'Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE Guyane) a organisé du 6 au 9 juin 2011 la Semaine du microcrédit, pour la septième année consécutive. Différentes opérations d'information ont été menées à Cayenne et Saint-Laurent-du-Maroni, les deux villes de la région où l'ADIE est présente. Cette semaine a permis de mettre en relation l'ADIE avec une vingtaine de porteurs de projets souhaitant bénéficier de son soutien. Depuis son implantation en Guyane en 2003, l'ADIE a financé près de 500 entrepreneurs, dont 40 % sont bénéficiaires des minima sociaux.

L'IEDOM a publié une Note de l'Institut sur « Le microcrédit professionnel en outre-mer » ; des Notes expresses reprenant les problématiques spécifiques à chaque géographie ultramarine sont également disponibles. Ces publications sont téléchargeables sur le site internet de l'IEDOM : <http://www.iedom.fr/iedom/publications-24/>.

BTP/Emploi

Le 9 juin 2011, plusieurs partenaires (Fédération Régionale du BTP, Etat, collectivités locales et bailleurs sociaux notamment) se sont réunis pour lancer le Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification (Geiq) BTP de Guyane. Cette structure, gérée par les chefs d'entreprises du secteur, vise à favoriser l'insertion professionnelle de publics en difficulté (jeunes, demandeurs d'emploi), tout en pourvoyant aux besoins en main d'œuvre des entreprises concernées. Le Geiq est un employeur qui mettra à disposition des personnes qui travailleront et seront formées dans une entreprise adhérente. Ce contrat devrait déboucher sur un diplôme ou un certificat de qualification professionnelle. D'après les expériences d'autres Geiq français, le taux moyen de retour à l'emploi après un contrat Geiq est de 70 %. Le groupement guyanais ambitionne de favoriser l'embauche de 20 à 40 emplois durables par an ; il espère recruter les premiers salariés en septembre 2011.

Secteur spatial

Le 1^{er} juillet 2011, Ariane 5 devait mettre en orbite deux satellites de télécommunications lors de son 59^{ème} lancement. Une anomalie ayant été détectée sur le lanceur, le vol a été reporté. Arianespace a décidé de remplacer la vanne de l'étage principal cryotechnique. Le prochain lancement ne devrait pas intervenir avant une vingtaine de jours.

ACTUALITES REGIONALES

Economie brésilienne

L'agence de notation Moody's a relevé la note souveraine du Brésil, de Baa3 à Baa2¹. Cette réévaluation s'explique notamment par l'adoption d'une politique budgétaire plus rigoureuse et des risques financiers maîtrisés. Par ailleurs, des exportations soutenues concourent à de bonnes perspectives de croissance. Le gouvernement brésilien anticipe une augmentation d'environ 5 % en 2011.

Au 1^{er} trimestre 2011, le PIB brésilien a progressé de 1,3 % par rapport au trimestre précédent. En glissement annuel, l'augmentation s'établit à 4,2 %, en raison notamment d'une bonne performance du secteur des services (commerce et services financiers entre autres) dont la valeur ajoutée enregistre une hausse de 4,0 %.

Energies renouvelables au Brésil

L'Ibama (Institut brésilien de l'environnement et des énergies renouvelables) a accordé au consortium ECE Participations S.A une autorisation pour la construction d'une nouvelle usine hydroélectrique dans le Nord du Brésil. Le projet d'usine est situé sur le fleuve Jari, à la frontière entre l'Amapá et le Pará. L'installation aura une capacité de 373,4 MW, et servira notamment au fonctionnement d'une usine de pâte à papier voisine. Les impacts sociaux et environnementaux devraient être réduits.

Economie surinamienne

Au Suriname, l'inflation reste à un niveau très élevé en mai, s'établissant à + 20,2 % sur un an. Tous les postes enregistrent des fortes hausses, mais une fois encore ce sont les postes « nourriture et boissons » (+ 20,3 %) et « transports » (+ 51,8 %) qui contribuent majoritairement à cette forte augmentation des prix.

¹ Equivalent à une notation BBB selon le classement le plus connu.

SUIVI INDICATEURS CHIFFRES

Les variations mensuelles et annuelles sont corrigées des variations saisonnières (CVS)

		Sur le mois	Indicateurs	Données brutes	Var. mensuelle CVS	Var. sur un an CVS	Sources	
INDICATEURS MACROECONOMIQUES	MARCHE DU TRAVAIL INDICATEURS SOCIAUX	↑	Prix à la consommation (indice base 100 en 1998, avec tabac)	mai-11 123,3	0,2%	2,4%	Insee	
		↑	Demandeurs d'emploi (DEFM A)	mai-11 16 972	0,3%	10,4%	Dieccte	
		↓	Nombre de bénéficiaires de l'allocation chômage	avr-11 6 779	-0,3%	5,0%	Pôle Emploi	
		↑	Nombre de bénéficiaires du RSA (1)	mai-11 15 637	1,4%	ns.	Caf	
		↓	Prestations nettes versées (1)	mai-11 7,7 M€ <i>Cumul 30,2 M€</i>	-2,8%	ns.	Caf	
	CONSOMMATION	↓	Recettes d'octroi de mer	mai-11 9,6 M€ <i>Cumul 48,6 M€</i>	-4,3%	-5,7%	Douanes	
		↓	Importations de biens de consommation (BC)*	avr-11 13,9 M€ <i>Cumul 49,1 M€</i>	-5,6%	54,2%	Douanes	
		↑	Ventes de véhicules neufs aux particuliers	mai-11 305 <i>Cumul 1 735</i>	5,5%	1,3%	Somafi	
		INVESTISSEMENT	↑	Importations de biens d'équipement (BE) *	avr-11 41,6 M€ <i>Cumul 171,6 M€</i>	5,9%	114,1%	Douanes
	↓		Ventes de véhicules utilitaires	mai-11 77 <i>Cumul 448</i>	-10,6%	-21,4%	Somafi	
	COMMERCE EXTERIEUR		↓	Exportations *	avr-11 10,5 M€ <i>Cumul 46,8 M€</i>	-4,6%	64,0%	Douanes
		↑	Importations *	avr-11 122,8 M€ <i>Cumul 439,5 M€</i>	16,8%	80,1%	Douanes	
	INDICATEURS SECTORIELS	SPATIAL		Tirs effectués	Cumul à juin 2011 3 tirs Ariane 5		2 tirs à juin 2010	Arianespace
				Satellites lancés	Cumul à juin 2011 4 satellites + 1 ATV		4 satellites à juin 2010	
		BTP	↑	Ventes de ciment	mai-11 6 724 tonnes <i>Cumul 34 731 tonnes</i>	3,0%	32,9%	Ciments guyanais
INDUSTRIE			↑	Exportations d'or en volume *	avr-11 95 kgs <i>Cumul 380 kgs</i>	42,6%	65,2%	Douanes
		↑	Exportations d'or en valeur *	avr-11 3,1 M€ <i>Cumul 14,6 M€</i>	51,0%	103,0%	Douanes	
		↑	Grumes sorties de forêt	déc-10 5 807 m3 <i>Cumul 70 619 m3</i>	11,4%	-57,7%	ONF	
AGRICULTURE AGROALIMENTAIRE		↑	Exportations de crevettes *	avr-11 136,6 tonnes <i>Cumul 313,1 tonnes</i>	18,2%	2,3%	Douanes	
		↓	Exportations de poissons *	avr-11 70,8 tonnes <i>Cumul 317,5 tonnes</i>	-7,2%	-13,6%	Douanes	
			Exportations de riz * (2)	avr-11 1 155,3 tonnes <i>Cumul 3 209,2 tonnes</i>	ns.	ns.	Douanes	
TOURISME		↓	Trafic de passagers (arrivées-départs-transits)	avr-11 33 598 <i>Cumul 128 510</i>	-10,6%	11,2%	CCIRG	
		↑	Nombre de nuitées	avr-11 33 000 <i>Cumul 109 000</i>	12,0%	37,5%	Insee	

(1) Mise en place du RSA début 2011, remplaçant le RMI. Données non CVS compte tenu du nombre trop faible d'observations.

(2) Données non CVS compte tenu du trop grand nombre de points atypiques

* Données provisoires ; les résultats du commerce extérieur sont issus des statistiques douanières provisoires qui sont révisables pendant 2 ans.

BC: Textiles, habillement cuir et chaussures; produits pharmaceutiques; produits manufacturés divers; produits de l'édition et de la communication

BE: Produits informatiques, électroniques et optiques; équipements électriques et ménagers; machines industrielles et agricoles, machines diverses; matériels de transport

PRINCIPAUX TAUX D'INTERÊT ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	1,50%	13/07/2011
Taux de la facilité de prêt marginal	2,25%	13/07/2011
Taux de la facilité de dépôt	0,75%	13/07/2011

Taux d'intérêt légal		Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/02/11)					
ANNEE 2011	0,38%	JO du 03/02/11	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE 2010	0,65%	JO du 11/02/10	2,00%	2,00%	2,50%	2,50%	1,25%

* hors prime d'Etat

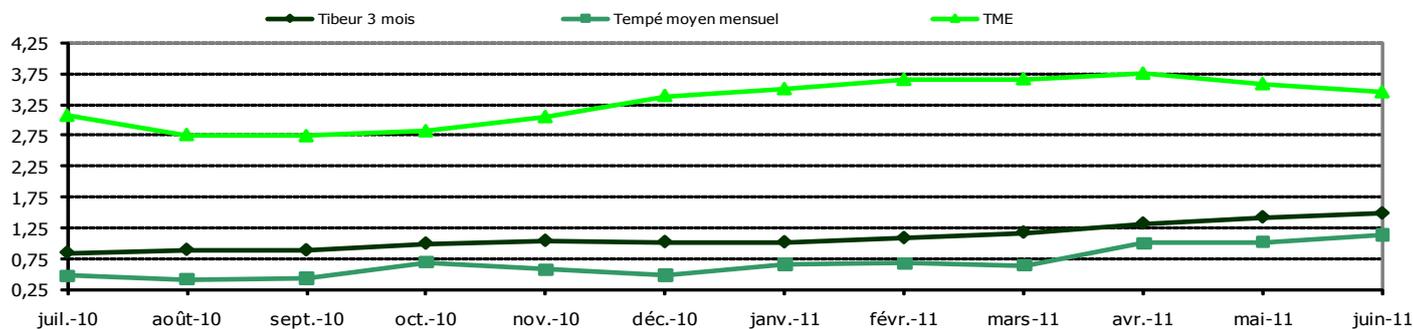
Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (Juin 2011)			
Mars	Avril	Mai	Juin	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,6483%	1,0016%	1,0230%	1,1330%	1,2780%	1,4870%	1,7480%	2,1440%
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Mars	Avril	Mai	Juin	Mars	Avril	Mai	Juin
3,66%	3,75%	3,58%	3,45%	3,86%	3,95%	3,78%	3,65%

Taux de l'usure (applicable au troisième trimestre 2011)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure		
Prêts immobiliers		Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	17,49%
Prêts à taux fixe	5,97%	Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 6 000 €	9,34%
Prêts à taux variable	5,33%	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts relais	6,07%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	9,13%
Autres prêts		Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	5,29%
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €	21,41%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	6,08%
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 € et prêts viagers hypothécaires	19,37%	Découverts en compte (1)	13,88%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 €	11,22%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	6,00%
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 3 000 € et < ou = à 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	18,61%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 3 000 € et < ou = à 6 000 €	10,46%	Découverts en compte (1)	13,88%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

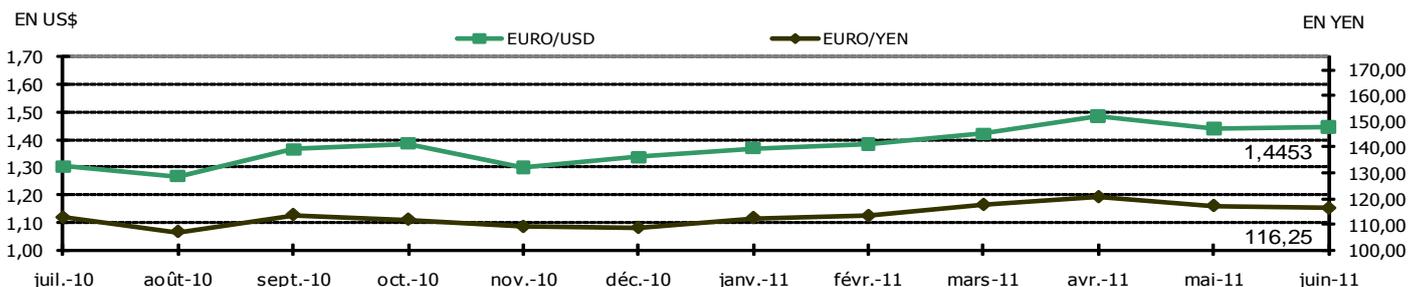
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,4453	EURO/ZAR (Afrique du sud)	9,8569	EURO/SRD (Surinam)	4,78570
EURO/JPY (Japon)	116,2500	EURO/BWP (Botswana)	9,47840	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,59590
EURO/CAD (Canada)	1,3951	EURO/SCR (Seychelles)	17,7562	EURO/DOP (Rép. Dom.)	55,3469
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,90250	EURO/MUR (Maurice)	40,6056	EURO/BBD (La Barbade)	2,90040
EURO/SGD (Singapour)	1,7761	EURO/BRL (Brésil)	2,2601	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	9,31000
EURO/HKD (Hong-Kong)	11,2475	EURO/VEF (Vénézuéla)	6,22810	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2835,1415	EURO/XCD (Dominique)	3,9155	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	